

Des usagers du port Vauban

Répondre à : Eric Ducatel
825 Chemin de Rabiac Estagnol - A2
06600 Antibes

Monsieur le Maire d'Antibes
Cours Massena
06600 ANTIBES

Antibes, le 9 Mai 2019

Objet : Port Vauban - Demande de réunion publique

Monsieur le maire,

Depuis 2 ans, les usagers du port Vauban font face à des changements et des incertitudes grandissantes quant à leur avenir sur le port.

Et justement, le résultat d'exploitation très négatif du premier exercice (2017) de la délégation du domaine portuaire a permis d'entrevoir une erreur majeure dans le prévisionnel d'exploitation du délégataire Vauban 21.

En effet, à la lecture des délibérations du conseil municipal d'attribution de la délégation, le délégataire prévoyait de réaliser la majorité de son chiffre d'affaires sur la grande et la très grande plaisance.

Or, il est impossible de réaliser un chiffre d'affaire annuel de 15 Millions d'euros sur les seules 19 places du quai de grande plaisance. Il suffit d'exploiter la grille tarifaire pour s'en rendre compte.

En conséquence, cette manne financière étant compromise, le délégataire serait tenté d'en appeler à la contribution de la petite plaisance et aux services accessoires du domaine.

A ce jour, nous sommes justement de très nombreux plaisanciers à nous inquiéter gravement des intentions de Vauban 21. Nous nous réunissons donc pour partager nos inquiétudes et positions à tenir.

Pour faire bref, nos inquiétudes résident d'une part dans le fait que le délégataire dévie des engagements qu'il avait formulés dans son offre. D'autre part, les conditions d'accès à la plaisance pour les résidents de l'agglomération antiboise, y compris ceux qui en sont déjà les usagers, parfois depuis des décennies, vont devenir inabornables financièrement. *(Par exemple, pour un bateau de 6.5m bénéficiant d'un tarif associatif, il est prévu de devoir s'acquitter d'une redevance annuelle de 1600 euros en 2026 contre 970 aujourd'hui. Pour 8.5m ce serait 2914 contre 1570. Sans intégrer l'augmentation annuelle de 2%...)*

Ainsi, il n'aura échappé à personne que depuis 2 ans, de nombreux anneaux semblent s'être libérés, et que l'on trouve malheureusement désormais de nombreux petits bateaux sur des sites de vente de particulier à particulier, qui représentent autant d'arrachements à leurs modestes capitaines, qui se sont vu contraints de proposer à la vente sur un marché saturé, sans avoir le choix de pouvoir faire autrement et sans avoir l'assurance, à terme, de même pouvoir vendre leurs petits bateaux.

Nous sollicitons aujourd'hui l'organisation d'une réunion publique que vous animeriez en présence de représentants du délégataire et dont l'objectif serait de répondre publiquement aux questions du plus grand nombre. Il faudra ensuite faciliter l'émergence de solutions pour que les évolutions tarifaires des places des petits bateaux ne constituent pas, par leur ampleur et leur brutalité, une survenue confiscatoire pour ce qui est le plus souvent une passion viscérale, ancrée et indéfectible chez les détenteurs de ces embarcations.

Sans que vous vous en remettiez strictement au délégataire, dont tous les cadres ont fait désormais explicitement la preuve de leur mépris total de tout argumentaire fondé sur les raisons humaines et de leur seule attention sourde et déterminée à enfler les profits ou corriger des erreurs au détriment des usagers, quelles qu'en soient les désastres collatéraux, nous vous demandons, en tant qu'élu du suffrage universel local, de revenir nous accompagner pour une meilleure évolution de gestion de ce patrimoine-bien-service public résultant de la contribution de tous les Antibois, pendant des décennies.

Ne disposant pas nous-mêmes des coordonnées des usagers du port, ni même de la liste des inscrits au CLUPP (malgré les demandes), vous êtes le seul à pouvoir convoquer une telle réunion.

Monsieur le maire, nous laissons cette pétition en ligne pour une durée de 2 semaines, délai au delà duquel nous vous ferons parvenir cette demande par courrier postal.

Dans l'espoir d'une action rapide de votre part, veuillez, monsieur le maire, agréer nos sincères salutations.

.... De nombreux usagers du port d'Antibes

Cette lettre est en ligne depuis le 24 Avril sur le site de pétitions en ligne "Change.org".

<https://www.change.org/p/jean-leonetti-ville-antibes-fr-monsieur-le-maire-d-antibes-ne-dépossédez-pas-les-antibois-de-l'accès-à-leur-port>

Elle recueille à ce jour 191 signatures.

Les commentaires déposés par les signataires

- *Je signe parce que cet accès est vital Et que 2 amis vivent chacun sur leur 12 m dans le port d'Antibes depuis plusieurs années.*
- *Je signe parce que l'élimination des petits plaisanciers au profit de richissimes potentats est inadmissible.*
- *Le port Vauban a besoin de solutions et surtout d'un REFERENDUM pour adopter la solution choisi par la majorité!*
- *La stratégie de "gentrification" de Vauban21 va à l'encontre des intérêts de la population Antiboise en général et des plaisanciers locaux en particulier. Le doublement voire le triplement des redevances portuaires sans aucun service supplémentaire (que des caméras et des barrières !) en rapport ne va que dans le sens d'une sélection par l'argent et d'une transformation du port des Antibois en port retranché, bunkérisé pour une clientèle volatile de quelques milliardaires. C'est une erreur stratégique, pire c'est une faute.*
- *Pour que le port vive et par la même Antibes il faut laisser aux antibois modestes la possibilité d'avoir un bateau à Antibes. Les abords du port sont déjà très « anglais » à cause des yachts de luxe, il ne faudrait pas accentuer ce phénomène.*
- *La mer et ses plaisirs doivent rester accessibles et abordables pour tous!*
- *Laissons la place aux Antibois !! Stop à la course à la rentabilité, sur les moins fortuné !!*
- *Je signe car j'ai grandi sur ce port les Antibois font partie intégrante de lui c'est leur port.*
- *Parce que c'est public.*
- *Je signe parce que les antibois de petits revenus, les natifs, ont droit eux aussi à une place au port...ce sont des enfants de la mer.*
- *Pour que les plaisanciers antibois continuent de pouvoir profiter de leur port sans que ça devienne un luxe.*
- *Je suis un jeune passionner de la mer avec un petit bateau au port vauban, et il ne faut pas que la mer deviennent accessible seulement aux plus fortunés.*
- *Habitant d'antibes, également propriétaire sur antibes, je ne souhaite pas voir ma ville privatisée par endroit pour le bien être de certaines personnes qui de part leur moyen financier ce sentent supérieure au reste de la population antiboise.*